

Vente de Polymer

Nous avons clairement indiqué au Parlement et aux Canadiens, et notre position n'a pas changé, que notre parti voulait faire fonctionner le Parlement. Nous voulons que la Chambre des communes produise de bons résultats, comme ceux qu'a mentionnés le chef de l'opposition. Nous avons dit que nous appuierions les mesures valables et que nous nous opposerions à celles que nous désapprouvons. Telle a été notre position, telle est notre position et telle continuera d'être notre position. Les beaux parleurs à ma droite, qui ont soif du pouvoir, n'ont aucune influence sur les députés consciencieux.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Nous voulons que ce gouvernement agisse rapidement dans certains autres domaines. Je ne puis comprendre pourquoi il a été si lent à présenter ces mesures. Nous voulons que le gouvernement présente sans tarder le revenu garanti qu'il a promis à ceux qui sont incapables de travailler. Nous voulons que le gouvernement présente les augmentations d'allocations familiales qu'il a promises. Je sais qu'il discute de ces questions avec les provinces, mais je veux qu'il présente ces mesures dès que les discussions seront terminées. Nous voulons que soit présentée à la Chambre la modification qu'on avait promise à la loi sur les relations de travail dans la Fonction publique. Nous voulons que la Chambre étudie sous peu la résolution du gouvernement sur le bilinguisme, de façon que la Chambre des communes puisse régler cette question une fois pour toutes.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Le gouvernement aurait dû présenter son bill révisé sur la concurrence il y a déjà longtemps. Cette question a beaucoup à voir avec les augmentations du prix des denrées alimentaires et d'autres articles également. En dernier lieu, monsieur l'Orateur, nous voulons que le gouvernement présente un bill pour contrôler les dépenses électorales. Si c'est le moins possible, nous aimerions qu'il soit présenté avant les prochaines élections. Les interpellations ne me dérangent pas, monsieur l'Orateur, mais je crois que la conduite des députés conservateurs durant ce discours est la preuve d'une mauvaise conscience que la Chambre devrait condamner.

• (1600)

Des voix: Bravo!

M. Lewis: Ces adolescents stupides, idiots—j'aimerais qu'ils se taisent!

Une voix: Quel discours?

M. Lewis: Je le répète. La motion dont la Chambre est saisie, en dépit de son libellé, n'a rien à voir avec Polymer. Ni l'auteur de la motion, ni son collègue qui l'a appuyée, ni aucun membre du caucus conservateur ne croit le moins que la motion a quelque chose à voir avec Polymer ou qu'elle changera en quoi que ce soit la position de Polymer. C'est une motion de défiance. C'est une motion contre les subsides. Elle vise donc, si elle est adoptée, à renverser le gouvernement et à mettre fin au Parlement à 21 h 45. Monsieur l'Orateur, seuls les gens les plus irresponsables, affamés de pouvoir aux dépens des personnes âgées et désavantagées du Canada...

Des voix: Oh, oh!

M. Nowlan: Taillez-vous!

[M. Lewis.]

M. Lewis: ... seuls des gens de cette espèce pouvaient présenter une telle motion qui est hypocrite, mal conçue et intempestive. Je le répète aux députés à ma droite: cessez de faire perdre son temps à la Chambre. Cessez de nous faire perdre notre temps. Nous ne sommes pas dupes de ce genre de jeu irresponsable. Nous ne sommes pas si bêtes et nous n'allons pas nous laisser bernier aussi facilement. En ce qui nous concerne, tant que le Parlement aura du travail utile à faire, nous ferons en sorte qu'il continue à siéger.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Gilles Caouette (Charlevoix): Monsieur le président, nous sommes encore saisis, aujourd'hui, d'une motion de blâme présentée par le parti conservateur progressiste, par l'entremise du député de Yukon (M. Nielsen). Nous voyons encore l'opposition officielle chercher à jouer à la petite politique. Au lieu de présenter une motion visant à forcer le gouvernement à agir positivement dans un domaine où l'on servirait la population canadienne, on s'amuse encore une fois, comme on le fait d'ailleurs aux comités, à abuser du temps de la Chambre.

On recherche toujours un moyen pour énerver le parti au pouvoir, pour s'amuser, pour perdre son temps. On remarque encore que le député qui a présenté cette motion n'offre rien de positif. Qu'a-t-il suggéré au gouvernement pour remplacer la vente de la Société Polymer Limitée? A-t-il suggéré quelque chose de positif? Non. On veut absolument se plaindre, chercher une raison qui inciterait le nouveau parti démocratique à voter contre le gouvernement, espérant ainsi lancer le Canada tout entier dans des élections générales, ce que les Canadiens ne sont pas intéressés à avoir présentement, pas plus d'ailleurs qu'à discuter de la Société Polymer Limitée.

J'aimerais demander aux conservateurs progressistes et aux néo-démocrates pourquoi, en juillet, ils n'ont pas relevé le défi et critiqué le parti au pouvoir? Non, on a préféré attendre à aujourd'hui, pour jouer à la petite politique.

Je comprends un peu qu'on veuille critiquer la vente de cette société, laquelle a été vendue environ 72 millions de dollars. La Polymer était une société de la Couronne, mais on constate, contrairement à certaines assertions du Nouveau parti démocratique, que des directeurs de cette société, en 1971, étaient de grands financiers canadiens, et non pas le gouvernement ou le peuple canadien. Alors, pourquoi critiquer aujourd'hui? Je comprends que le Nouveau parti démocratique se plaint de ce que la Société Polymer Limitée ait été vendue parce que le vice-président de l'International Brotherhood of Electrical Workers était un des directeurs de la société. On se plaint de cette vente, mais qu'est-ce qu'on offre comme solution? Absolument rien. Qu'est-ce que le Nouveau parti démocratique a offert ou suggéré comme solution de remplacement à cette vente? Rien. On critique, ou l'on se défend tout simplement.

Malgré que cette motion ne serve tout simplement que de camouflage à une motion de censure, je regrette que le gouvernement ait vendu à perte la Société Polymer à la Corporation de développement du Canada. Lorsqu'une société vaut plus de 250 millions de dollars et qu'on la vend 72 millions de dollars, c'est certainement pour camoufler quelque chose. Dans le rapport annuel de la Société Polymer Limitée de l'an dernier, on peut facilement voir les raisons qui ont motivé le parti libéral à accepter cette transaction.